cyanmagentajaunenoir

HOROYA
Quotidien national

AVIS AUX ANNONCEURS

64 ans INDÉPENDANCE

A l'occasion de la célébration de l'an 64 de l'indépendance de la République de Guinée, le quotidien national **HOROYA** propose aux lecteurs un numéro spécial. Des espaces publiciatires sont mis à la disposition des annonceurs pour faire la promotion de leurs entreprises.

Contactez la Direction Générale
Tél : 624 944 599 / 623 490 130
horoya1958@gmail.com

N°8145 DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022 * 61ème ANNÉE | www.journalhoroya.net * horoya1958@gmail.com | PRIX : 2 000 GNF

GUINÉE-MALI

Un duo, pour un digne héritage assumé !



Ce n'était pas évident, pour certains au regard du climat irrespirable que la Guinée et le Mali se partagent tant à l'interne de ces pays respectifs qu'à l'externe. Pourtant, faisant fi de toutes ces réalités manifestement hostiles pour la poursuite normale des deux transitions, Mamadi Doumbouya, pour sa première visite à l'étranger depuis sa prise de pouvoir, le 5 septembre 2021 s'est fait hôte de son homologue malien, le Colonel Assimi Goïta. C'était à la faveur du 62ème anniversaire de l'indépendance du Mali.

77ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU



Ce qu'il faut retenir du discours du PM Bernard Goumou

HOROYA Quotidien national
Journal Horoya
Q Horoya
Site web : www.journalhoroya.net

POUR VOS ABONNEMENTS
Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet – Kaloum
Tél : (+224) 664 633 212 / 623 490 130 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com

77ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Ce qu'il faut retenir du discours du PM Bernard Goumou

Il était attendu sur les sujets brûlants de l'actualité guinéenne. Bernard Goumou n'a pas dérogé à cette règle. Du haut de la tribune, le premier ministre guinéen, a expliqué les raisons qui ont poussé les forces de défense et de sécurité à prendre le pouvoir en septembre 2021.



Bernard Goumou a ensuite loué les efforts du gouvernement dont l'objectif est le retour à l'ordre constitutionnel. Mais bien avant, a-t-il dit, il faudra baliser le chemin pour solidifier les institutions de la République afin de barrer la route définitivement à ceux qui ont encore de velléités.

"La Guinée a connu des moments difficiles dans sa gouvernance"

"La République de Guinée après avoir donné le ton des indépendances en Afrique notamment dans les pays francophones, a cependant, connu des moments difficiles dans sa gouvernance. Et malheureusement, durant la dernière décennie, le régime qui était en place n'a pas dérogé à la règle. Cette période a été particulièrmeent marquée par une politisation des instances de l'Etat. Des violations de l'Etat de droit et la gabegie financière. Enfin, le changement constitutionnel supprimant la limitation du mandat présidentiel à deux, opéré par l'ancien président a été le facteur déclencheur de troubles sociopolitiques dans une nation dont le développement était déjà paralysé bien qu'il soit en passe d'être le premier producteur de bauxite au monde.

Les raisons de la prise du pouvoir par l'armée

"Face à cette situation désastreuse et la nécessité de parer aux dérives du pouvoir, les forces de défense et de sécurité unies au sein du CNRD ont dans un élan de solidarité et de patriotisme decidé de prendre leurs reponsabilités le 5 septembre 2021 en vue d'établir une gouvernance vertueuse profitable aux populations guinéennes notamment les femmes et les jeunes avec pour objectif un développement inclusif et durable. La population a adhéré à ces idéaux et exprimé ses attentes lors des concertations entre le Cnrd et les forces vives de la nation. Un état de lieux a été réalisé afin de convenir des solutions appropriées aux défis identifiés et de relancer le pays avec pour objectif la rectification institutionnelle pour bâtir des institutions fortes légitimes pouvant résister au temps et à la tentation des hommes."

La refondation de l'Etat, l'une des plus grandes priorités

"La refondation de l'Etat pour moraliser la vie publique et restaurer l'auroité de l'Etat. Le redressement visant à rompre avec les anciennes pratiques en vue de reformer, de moderniser et de rajeunir l'administration. Le rassemblement du peuple dans son entièreté dans la conduite des affaires publiques en toute transparence, le respect de tous les engagements au niveau national et international.

Dans cette dynamique, des progrès suivants ont été réalisés l'élaboration et la publication de la Charte de la Transition, la formation d'un gouvernement civil, la mise en place d'un Conseil national de la transition, l'établissement de la Cour de répressions des infractions économiques et financières pour lutter contre la corruption et le détournement des biens publics afin de rétablir la confiance entre la population et les gouvernements puis la récupération des biens spoliés de l'Etat. Toutes ces procédures engagées reposent sur l'indépendance totale de la justice."

La justice sera la boussole

"C'est pourquoi le président de la transition a martelé à la prise du pouvoir que la justice sera la boussole dans la vie de notre nation. L'organisation des assises nationales nommées Journée de vérité et de pardon dont le rapport a été remis le 24 août 2022, A cette occasion, le chef de l'Etat m'a chargé de sa vulgarisation ainsi que de la mise en œuvre de ses recommdantions issues de ces journées. La mise en place du cadre de concertations inclusif, avec l'appui des PTF. Il s'agit d'une plate-forme permettant aux forces vives de la nation d'échanger sur la conduite de la transition. (…)

Dans le souci de mener la transition dans un cadre inclusif et apaisé, les institutions mentionnées plus haut, ont dans l'exercice de leur mandat respectif, déployé des missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays pour recueillir les avis des citoyens guinéens sur la gestion de la transition et le devenir du pays."

Un chronogramme consensuel pour éviter de tomber dans des transitions cycliques

"Ainsi, la proposition d'un chronogramme a été obtenu de façon consensuelle en vue d'éviter au peuple de Guinée de retomber dans les transitions cycliques. Concernant la durée de la transition, point de négociation central entre la République de Guinée et la Cedeao, il faut souligner que le contenu de la transition présenté en dix points comprend un recensement général de la population et de l'habitat ainsi qu'un recensement administratif à vocation d'état-civil. Ces deux opérations nécessiteront 24 mois pour leur réalisation et 12 mois supplémentaires seront nécessaires pour la tenue des trois scrutins programmés. Je n'insisterai pas assez sur le caractère impérieux de la réalisation de recensement de qualité pour l'établissement d'un fichier électoral incontestable qui garantira les processus électoraux transpparents et les résultats acceptés de tous. Il faut rappeler à ce niveau que la question du fichier électoral a toujours été le point de discorde et de contestation des différents scrutins de ces dernières années. Au vu des résultats issus des cadres de concertations inclusives et souvent sa politique de main tendue le président de la transition a créé que le cadre de dialogue inclusif inter guinéen placé sous mon autorité.

Nous fondons l'espoir que les acteurs reticents, dans un sursaut de conscience patriotique, se joindront à ce cadre. Aujourd'hui donc, aucun obstacle ne se dresse sur le chemin du dialogue inclusif en Guinée. Il est important de souligner que sans aucune pression, les membres du CNRD, du gouvernement et du CNT ont décidé de leur propre gré qu'ils ne seront pas candidats au cours des différentes échéances électorales prochaines. Cette décision est constamment réaffirmée."

Les grands chantiers du CNRD

"En matière de justice, et des Droits de l'Homme, le gouvernement guinéen respectueux des droits humains a, outre les réformes judiciaires en cours, fait de l'organisation des événements du 28 septembre 2009 au cours desquels il y a des victimes une priorité nationale.

C'est à ce titre que le président de la transition a pris la décision de faire organiser après 13 ans d'attente, jour pour jour, l'ouverture de ce procès en collaboration avec la CPI et le Conseil des Droits de l'Homme.

Sur le plan économique, des mesures fortes ont été prises dans le sens de la stabilisation du cacdre macroéconomique pour renforcer la résilience du pays. L'élaboration du programme de référence intérimaire 2022-2025 contribuera à coup sûr à l'amélioration des conditions de vie de nos populations. C'est le lieu de

HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com
Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
Mame Fatoumata Diallo
Tél: 623 49 01 30
randasylla17@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF
REDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 *kenssa2@gmail.com*

SECRETAIRE GENERAL
Lancinè Camara
Tél: 622 34 17 77 *lacicama@gmail.com*

RUBRIQUE CULTURE & SPORTS
Dinah Salifou Soumah
Tél: 628 36 43 56

RUBRIQUE ÉCONOMIE
Lansana Sarr
Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

RUBRIQUE INTERNATIONALE
Jean Marie Morgan
Tel : 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RESPONSABLE SITE WEB
Youssouf Hawa Kéïta Tél : 622 28 54 00

CHEF SERVICE FABRICATION
Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

CHEF SAF
Aïssata Bilivogui
Tél: 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL
Amara Sylla Tél: 628 80 71 88

rassurer tous les investisseurs publics et privés de la volonté de notre gouvernement à garantir les conditions favorables pour un meilleur climat des affaires.

L'assainissement des finances publiques et les réformes engagées dans le secteur minier notamment la fixation du prix indiciaire de la bauxite permettront aux populations de bénéficier des dividendes de la croissance de ce secteur. Nous nous engageons à ce que les problèmes auxquels le peuple de Guinée a été confrontés soient examinés judicieusement afin de leur trouver des solutions durables d'où l'impérieuse nécessité de mettre en place l'état de droit et des institutions fortes pour une transition réussie, gage certain de la stabilité du pays et par extension de la sous-region ouest-africaine.

Continuer à coopérer et à respecter les engagements pris

"Nous continuerons à coopérer avec tous nos partenaires dans le respect de nos engagements, dans un esprit ouvert emprunt de respect et de confiance mutuelle. (…)

La 77e session de l'Assemblée générale des Nations-Unies se tient à un moment où le monde est confronté à des défis de plusierus ordres socio-politiques et économiques caractérisés par l'avènement d'un ordre mondial multipolaire. Le thème choisi pour la présente session : "Un tournant décisif des solutions transformatrices à des défis intrigués" interpelle à tous les pays du monde à plus d'unité et d'actions et de solidarité en vue de résoudre des défis complexes générés par crise du Covid-19 et des crises affectant des zones d'approvisionnement en produits alimentaires de base, en intrants agricoles et en produits pétroliers."

La Guinée partage les préoccupations de la communauté internationale

"A cet égard mon pays apprécie, les initiatives lancées sous l'égide du Secrétaire général relatives à la paix et à la sécurité internationale ainsi que la voie à suivre pour atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Il rappelle également la nécessité de redoubler d'efforts pour y parvenir en faisant recours à la diplomatie préventive, au respect des droits humains, à la solidarité internationale en matière de lutte contre les changements climatiques et de remise des dettes au bénéfice des pays les moins avancés. (…)

Mon pays partage les préoccupations de la communauté internationale sur les questions de paix, de sécurité et de développement et des droits humains examinées par notre organisation. Il renouvelle sa position traditionnelle sur la recherche des solutions pacifiques et consensuelles à ces questions.

C'est l'occasion pour ma délégation de souligner au titre des opérations de paix que la république de Guinée a déployé depuis 1961 et continue de déployer des contingents militaires ainsi que du personnel de police et de gendarmerie dans différentes missions de paix à travers le monde.

C'est fort de toutes ces expériences que le président de la Guiinée, Colonel Mamadi Doumbouya, panafricaniste avéré, a décidé en plus du contingent guinéen, de la minusma opérant depuis 2013, à Kidal auu Mali de déployer un contingent additionnel en remplacement de celui du Bénin dont le mandat arrive à expiration en 2023.

Par ailleurs, mon réitère son engagement et insiste dans la lutte contre le changement climatique et la migration irrégulière. (…)

Nous sommes convaincus que notre organisation demeure indispensable à notre monde. Touefois, elle mérite d'être réformée afin qu'elle soit plus juste, plus inclusive et apte à répondre aux légitimes aspirations des peuples du monde. Elle doit s'adpater aux réalités du monde, relever les nombreux défis auxquels l'humanité est confrontée et maintenir son rôle central dans la gouvernance mondiale.

Dans ce contexte, la République de Guinée attache du prix à l'application du consensus (…) à la Délaration du Syrte qui détermine la position africaine tel déclaré par Son Excellence, le président Macky SALL, président du Sénégal, président de l'Union Africaine sur la réforme du Conseil de Sécurité.

La République de Guinée a adopté dans la même perspective que notre organisation universelle comme principe conduteur pour cette transition le dialogue inclusif y compris la Cedeao, le renforcement de l'Etat des droits, la promotion des droits humains, et la rédition des comptes pour recoudre un tissu national fragilisé.

Aux noms des populations guinéennes, nous remercions les partenaires pour leurs appuis dans ce processus notamment le système des Nations Unies et les bailleurs bi et multilatéreaux.

Enfin, mon pays soutient au multilatéralisme, au multilinguisme, à la réviatlisation des organes des Nations Unies, un autre atout pour une coopération internationale mutuelle, avantageuse, inclusive et solidaire au service de l'humanité et du développement durable tant sollicité et voulu par les Etats membres."

Propos transcrits par Amadou Kendessa Diallo

DOUMBOUYA (GUINÉE)-GOÏTA (MALI)

Un duo, pour un digne héritage assumé !

Ce n'était pas évident, pour certains au regard du climat irrespirable que la Guinée et le Mali se partagent tant à l'interne de ces pays respectifs qu'à l'externe. Pourtant, faisant fi de toutes ces réalités manifestement hostiles pour la poursuite normale des deux transitions, Mamadi Doumbouya, pour sa première visite à l'étranger depuis sa prise de pouvoir, le 5 septembre 2021 s'est fait hôte de son homologue malien, le Colonel Assimi Goïta. C'était à la faveur du 62ème anniversaire de l'indépendance du Mali.



Par ce rapprochement chargé d'histoires entre Mamadi Doumbouya et Assimi Goïta à des moments très difficiles de leurs pays, les deux présidents constituent aujourd'hui, plus qu'hier au temps de leurs pères (Sékou Touré et Modibo Keita) un duo pour réellement incarner un digne héritage. Le symbole est à la fois obsédant et symptomatique d'autant plus que les mines serrées et autres visages graves du Palais de verres de Manhattan (New York) avaient été mis en veilleuse par les visages - bien que mangés par des grosses lunettes noires - ravis de Bamako. En treillis d'apparat, verres noirs pointés au nez puis vêtu de diverses tenues militaires dont du kaki et sable, le président de la transition guinéenne voulait d'une « visite d'amitié et de travail ».

Et il l'a fait avec tous les honneurs qui s'y attachent en acceptant de partager des nuits avec des frères d'armes en plein cœur de Bamako. Et il a vite décliné le motif de son premier voyage : « Je suis à Bamako à côté de mon frère, le président Assimi Goïta, pour fêter l'indépendance du Mali et accompagner le peuple malien, qui est un peuple frère ». Les deux chefs d'Etat savant qu'ils viennent de loin. Ils savent qu'ils ont un destin commun. Ils savent aussi qu'ils sont des cibles communes. D'où l'intérêt de se serrer les coudes.

On se rappelle qu'à la fin janvier, la Cedeao a infligé un sévère embargo commercial et financier au Mali, pour sanctionner le projet des militaires de rester au pouvoir jusqu'à cinq années supplémentaires. La junte dirigée par le colonel Assimi Goïta s'est depuis engagée sous la pression à organiser des élections en février 2024, et l'embargo a été levé. A l'époque, les autorités guinéennes avaient été parmi les rares à rester solidaires du Mali face aux sanctions, et avait maintenu les frontières ouvertes, au-delà du profit pour réhabiliter le corridor entre les deux pays. Ce geste était tout à fait normal, car, personne n'a oublié que le Mali est le seul pays à ne pas avoir fermé sa frontière avec la Guinée durant la crise Ebola. Le rapprochement entre le Mali et la Guinée est un vieux projet d'un demi-siècle.

Selon des sources dignes de foi, en avril 1968, Sékou Touré avait proposé à son homologue malien de fusionner leurs deux pays pour constituer « une seule et même nation, un seul et même État ». Modibo Keïta avait répondu que l'union politique proposée était « passionnément recherchée par le Mali », mais qu'elle « demandait une solide préparation ». Quelques mois plus tard, le coup d'État militaire du lieutenant Moussa Traoré avait brisé net cet élan.

Plus de 50 ans après, des dignes héritiers émergent et un duo (Doumbouya- Goïta) entend réhabiliter les acquis. En toute souveraineté assumée. C'est cela aussi les deux poumons dans un même corps !

Thierno Peredio

LA TRANSITION S'INVITE À LA TRIBUNE DES NATIONS-UNIES

Bernard Goumou droit dans ses bottes

En Guinée et partout ailleurs ! Aujourd'hui, plus qu'hier ! Le même esprit anime le Premier ministre. Bernard Goumou reste droit dans ses bottes quand il est question de dialogue inclusif inter guinéen, mais aussi quand il question de durée de la transition. En tout cas, à la tribune des Nations-Unies, il s'est fait entendre.

« *Concernant la durée de la transition, point de négociation centrale entre la Guinée et la Cedeao.* » Le Premier ministre ne se fait aucune illusion, car, « *il faut souligner que le contenu de la transition présenté en dix points comprend : un recensement général de la population et de l'habitat ainsi qu'un recensement administratif à vocation d'état civil. Ces deux opérations nécessiteront 24 mois pour leur réalisation et 12 mois supplémentaires seront nécessaires pour la tenue des trois scrutins programmés.* »

Le discours est solennel : il s'agit de la Guinée, pourrait-on dire. Il intervient après l'ire provoquée par la sortie du président en exercice de la CEDEAO. Or, « La dignité, le respect et la fierté sont des valeurs sacrées partout en Afrique et particulièrement en Guinée. Nous n'accepterons jamais que notre honneur soit trainé dans la boue. Le 28 septembre 1958, nous avons pris notre destin en main avant de porter secours à d'autres pays frères », se lâche Bernard Gomou. Et d'ajouter : « Aucun arriviste politique encore moins un opportuniste mal briefé, ne nous amènera à détruire ce précieux héritage légué par les illustres devanciers Amical Cabral et Ahmed Sékou Touré, et entretenu par le Général Lansana Conté.»

A la tribune des Nations-Unies donc, Bernard Goumou réitère la position des autorités de la transition. Et pour cela, « *Je n'insisterai pas assez sur le caractère impérieux de la réalisation du recensement de qualité pour l'établissement d'un fichier électoral incontestable qui garantira les processus électoraux transparents et les résultats acceptés de tous. A ce niveau, il faut rappeler que la question du fichier électoral a été toujours le point de discorde et de contestation des différents scrutins de ces dernières années en Guinée* ».

Thierno Peredio

SANCTIONS DE LA CEDEAO

Morissanda Kouyaté, une main de fer dans un gant de velours

L'autre pan des sanctions graduelles imposées à la Guinée est au niveau diplomatique. L'organisation ouest africaine a décidé en effet de rappeler pour consultations par les Etats membres de la CEDEAO de leurs ambassadeurs accrédités auprès de la Guinée...

Si la démarche a été vigoureusement critiquée par certains, le langage diplomatique - une main de fer dans un gant de velours - a tout de même trouvé sa bonne place du côté de Morissanda Kouyaté, le patron de la diplomatie guinéenne.

Depuis New-York, Morisanda Kouyaté le patron de la diplomatie guinéenne s'est exprimé, en tentant de calmer le jeu avec une main de fer dans un gant de velours : « *Je pense que tout ça sera calmé et qu'on puisse parler pour travailler ensemble. Parce que l'objectif n'est pas de trouver un vainqueur, mais de mettre en œuvre le programme du colonel Mamadi Doumbouya.* »

Seulement, *« Nous n'allons pas accepter que quelqu'un nous distraie de cela. On ne peut pas nous distraire* ». Après tout, « *On avait annoncé des sanctions lourdes, il n'y en pas eu parce que beaucoup de chefs d'Etat nous ont soutenu. Je pense qu'il faut qu'on parle afin qu'on trouve un terrain d'entente qui favorise la Guinée* ». Pour y arriver, « *Nous serons patients et compréhensifs pour que programme du Président soit mené à bien. Parce qu'au bout du compte c'est à lui que le peuple demandera des comptes. Il fait déjà bien son travail. Donc, on ne peut pas se laisser distraire.* »



C'est dire que « *La discussion est toujours possible à partir du moment où, ils peuvent nous apporter des éléments objectifs. Sur le contenu on peut tout discuter. En combien de temps la CEDEAO estime que la Guinée puisse se doter d'un fichier électoral, issu d'un fichier d'état civil qui garantisse la qualité et l'adhésion de tous, parce qu'il faut le faire de façon à ce que chacun puisse avoir les moyens de contrôler ce fichier et de s'assurer que les parties qui lui concernent y sont. Donc, c'est cela qui nous intéresse. Si la CEDEAO estime que ça c'est faisable en trois mois la transition prendra trois mois. Donc, ce n'est pas la durée qui pose problème.* »

Morissanda Kouyaté est donc conscient comme Bah Oury, l'autre leader politique que « Pour réussir la transition, nous avons besoin de la coopération internationale, pour aider à financer techniquement et financièrement et même sur le plan logistique, certaines réformes indispensables pour qu'on puisse avoir une feuille de route satisfaisante. Donc, il est de notre intérêt vital pour la transition, pour l'intérêt de notre pays de coopérer avec la CEDEAO. »

TP

DOUANES-DÉPARTEMENT DE LA CULTURE

Une convention gagnant-gagnant !

C'est la semaine dernière, sous la houlette du ministre de la culture, du Tourisme et de l'Artisanat, Alpha Soumah, que la cérémonie de signature de la convention entre les Douanes guinéennes et son département a eu lieu à Conakry. Cette convention porte sur le prélèvement de cinq à dix pourcent sur la copie privée. C'était en présence, du directeur général des Douanes, de son adjoint, du directeur du BGDA, du secrétaire général du ministère de la culture et plusieurs autres hauts.

Ce protocole tant attendu a été signé par les parties concernées. Il permet de s'accorder sur la fixation audiovisuelle, la perception de la rémunération pour copie privée des appareils servant à la reprographie et à la mise en œuvre du droit d'importation des œuvres littéraires et artistiques en République de Guinée.

Il faut dire, que c'est la toute première fois que ce genre d'accord avec une telle portée se réalise en Guinée. Car, c'était l'une des grandes priorités du Président de la transition et de son gouvernement. Maintenant, toutes les importations de supports d'enregistrement ou appareils permettant la copie d'une œuvre artistique (musique) ou servant à la reprographier, sera taxée respectivement à hauteur de 10% et 5% de la valeur du coût, Assurance et Fret (CAF) de la marchandise par le cordon douanier.



Les enjeux de ce protocole pour le monde culturel sont énormes. Car, les montants perçus seront versés automatiquement au compte du BGDA pour être redistribués aux auteurs à titre de droits d'auteurs et une partie à hauteur de 25% sera versée au FODAC pour le financement des projets et activités culturels.

L'occasion était opportune pour le colonel Sory Condé de rappeler que: ***«*** *Le protocole est l'aboutissement de la mise en œuvre pratique des actes qui ont été déjà pris pour les autorités supérieures. Je vais notamment citer quelques actes. Il s'agit de la loi L2019/028 du 7 juin 2019, pourtant protection de la propriété littéraire et artistique en République de Guinée. Cette lois a été suivie d'un décret d'application. C'est le décret D/2022/ 309/PRG-CNRD/ SGG du 20 juin 2022 fixant les modalités d'application de la loi dont je viens de citer. Après cet décret, il y a eu un arrêté conjoint qui a été signé entre les ministres de la culture, du tourisme et L'Artisanat, le ministre du budget et de l'économie et des finances. Pour mettre en application le décret citer ci-dessus.* » a-t-il évoqué.

De son côté, le directeur des douanes, salue la signature car, *« En droite ligne avec nos attributions, d'apporter nos appuis aux autres administrations. Et je peux m'engager au nom du ministre du budget, que nous ferons tout pour une application correcte du contenu de ce protocole. On a déjà signé d'autres protocoles avec d'autres administrations. »*

Pour le principal bénéficiaire de ce protocole, le directeur du BGDA, monsieur Theophil Haba, a remercié les tenants et aboutissants.

Le ministre de la culture, du tourisme et de l'artisanat, Alpha Soumah, pour sa part, rappelé que cette convention *«Est un travail de longue haleine de mon département depuis 2019. Aujourd'hui on a une liste 160 artistes qui sont gravement malades ».*

Pour terminer, il a remercié le directeur général des Douane et son adjoint qui ont pris cette affaire à bras-le-corps pour qu'elle aboutisse. Et également a exprimé son sentiment de joie et de satisfaction en sa qualité de ministre mais aussi en tant qu'artiste. Car pour lui, *« la consécration pour un artiste, un auteur, c'est d'avoir l'effectivité de ces droits ».*

Mohamed Dramé
Photos : Sylla Lamine

CULTURE & ARTISANAT

Le Gouvernement lance une stratégie nationale de mobilisation des ressources

La cérémonie de lancement de l'élaboration de la stratégie nationale de développement du secteur de l'Artisanat, assortie d'un plan d'actions prioritaires et d'une stratégie de mobilisation des ressources, pour permettre de développer ce secteur de croissance économique et culture d'un pays, a eu lieu au chapiteau du palais du peuple, ce vendredi 23 septembre 2022.






Le lancement de cette activité s'est déroulé en présence du représentant du premier ministre, du ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, du ministre de l'Information et de la Communication, du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, des représentants du PNUD, de la FENAG, etc.

Après la présentation des officiels, le président de la Fédération nationale des artisans de Guinée (FENAG), Elhadj Aboubacar Fofana, a remercié et a rendu un vibrant hommage au Président de la transition, le Colonel Mamadi Doumbouya, le premier ministre, Dr Bernard Gomou, et le ministre Alpha Soumah pour leur engagement qui vise à donner un nouveau regard à l'artisanat guinéen.

« J'ai l'honneur aujourd'hui, de prendre la parole pour rendre hommage au premier ministre, Dr Bernard Gomou et au ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME, Rose Pricemou, qui ont prêté une oreille attentive et ont apporté une solution à la limite de leur possibilité au secteur privé guinéen. La preuve la plus éloquente est la création de la chambre de métier et de l'artisanat. Une première en Guinée. Sous le leadership du chef de l'Etat, le colonel Mamadi Doumbouya nos remerciements vont également à notre ministre de la Culture, de l'Artisanat, à travers lui, tout le gouvernement de Guinée. Pour l'organisation du Salon international de la culture, du Tourisme et de l'Artisanat, soucieux de l'abnégation socio-professionnelle de la Guinée à faire appel à notre fédération, nous sommes reconnaissants de tous les efforts pour rester dans le contenu local », a-t-il laissé entendre.

Le président de la FENAG a profité de l'occasion pour évoquer quelques difficultés auxquelles l'artisanat guinéen est confronté. A cet effet, il a sollicité des soutiens financiers auprès des autorités et des partenaires techniques et financiers, afin de permettre à leur secteur de s'affirmer. Il a ensuite demandé du soutien pour la création du village artisanal à Conakry, pour l'accessibilité des étrangers aux produits artisanaux, la création d'une structure de financement, l'accès aux commandes publiques et l'appui technique et financier des artisans lors des foires et expositions, etc.

Le représentant du Programme des nations unies pour le développement en Guinée (PNUD), M. Luc Joël Grégoire, a décrit l'importance et le rôle de l'artisanat en termes d'art et en termes de générateur d'emplois : « nous sommes toujours fascinés par la magie de ses façons de faire traditionnelle des artisans, capables de donner une vie, une forme, une expression et faire la beauté de toutes matières. Qu'ils soient couturiers, teinturiers, sculpteurs, potiers, tisserands, qu'ils soient artistes de la culture que les gens oublient, l'artisanat a été aussi d'une manière générale comme l'agriculture, la première activité des hommes. Il est ancien et a marqué toutes les grandes périodes de l'histoire de l'homme. Il est à la base de la modification et de l'innovation et de la transformation du monde de consommation et de production. »

Il s'est réjoui de la vision si ambitieuse de développement transformationnel de l'artisanat et des métiers et il a rassuré les cadres du gouvernement et l'ensemble des acteurs de ce secteur que le PNUD apportera toute l'aide qu'il faut pour promouvoir et développer ce secteur à travers tout le système des Nations-Unies.

De son côté, le ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, Alpha Soumah a remercié le président de la transition, le premier ministre et tous les invités à cette cérémonie. Il a ensuite expliqué l'objectif visé de ce lancement de l'élaboration de ce plan d'actions prioritaires. « Ce document, une fois achevée, donnera une orientation claire sur toutes les activités de développement et de promotion dans le secteur de l'artisanat pour les dix 10 prochaines années qui suivront sa finalisation. Il est a rappelé que ce travail attendu est une suite logique de la lettre de politique de développement de l'artisanat conçu en 2001, grâce à l'appui technique et financier du PNUD et du bureau international du travail. De nos jours, les constructions de villages artisanaux de Kindia, Labé, Mamou, entamés sous le leadership du CNRD et du Président de la Transition, sont issues du schéma directeur de la lettre de politique du développement de l'artisanat. », a-t-il dit.

Selon lui, le secteur de l'Artisant fournit 40% de la production manufacturière et occupe 15 à 20 % de la population. "Il reste le deuxième secteur créateur d'emplois en milieu rural après l'agriculture. Ce diagnostic signifie que l'artisanat est un secteur puissant, porteur de croissance et de développement économique durable, jouant ainsi un rôle de premier plan de lutte contre la pauvreté », a déclaré le ministre Soumah.

Pour finir, la ministre de l'Information et de la Communication, Mme Aminata Kaba, représentante du premier ministre à cette cérémonie a déclaré que la rencontre s'inscrit dans le même ordre d'idées que celui du ministre de la Culture. En réaffirmant l'importance de l'artisanat, au développement socio-culturel et économique, « nous savons tous que la richesse culturelle et l'artisanat sont quand même au centre socio-économique d'un pays. Donc, il est temps que notre pays soit doté de sa stratégie nationale. Pour que les artisans de Guinée puissent être reconnus sur la scène nationale et internationale. »

Mohamed Dramé

CULTURE

Le vélo d'Amadou Sadio Bah, est désormais une pièce du musée national

Le ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, Alpha Soumah a récemment procédé à la remise officielle de cette bicyclette au Directeur national du musée de Sandervalia, au sein du ministère.



La cérémonie a connu la présence du jeune Sadio BAH qui a effectué le voyage Belgique - Conakry sur son vélo et à pied pour une distance totale de 6 000 km. Un vélo qu'il a offert au président de la Transition, qui, à son tour, a ordonné à ce qu'il soit (vélo-exposé) au musée national comme symbole de bravoure.

Dans son discours de circonstance, le directeur national du musée de Sandervlia a affirmé que ce vélo vient s'ajouter à la liste des collections symboliques conservées par le musée. Hamza Kaba s'est dit satisfait de le recevoir et de le garder dans les meilleures conditions possibles. "Cette pièce muséale va désormais être ajoutée à 12 600 autres que nous avons au musée. Nous qui sommes aujourd'hui gardiens de toutes ces pièces, prenons , l'engagement de les garder. Et ce vélo sera utilisé à bon escient et placé dans un bon endroit pour la conservation et aussi immortalisé l'acte de M. Bah", a-t-il dit.

Sadio BAH, le donateur, s'est dit satisfait et fier de remettre officiellement le vélo qui l'a permis de se rendre à Conakry en guise de ma contribution aux efforts fournis par le gouvernement, singulièrement le chef de l'État, le colonel Mamadi Doumbouya.

A la fin de son intervention, Sadio BAH a dit que c'est la fin de son voyage, mais il compte entreprendre quelque chose de durable en Guinée notamment l'adduction d'eau par la construction des forages pour offrir de l'eau potable à la population guinéenne.

En fin, le ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, Alpha Soumah a salué et a remercié les efforts qu'a fourni le jeune Sadio Bah. "Le musée est un élément de la culture. Le président de la transition en personne a tenu à ce que ce cadeau symbolique ne soit pas seulement pour lui, mais qu'il soit pour tous les Guinéens. On y travaillera pour que le vélo qui est exposé soit beaucoup plus visible. On remercie l'auteur, les parents, le président de la transition et on pense que cette pièce muséale aura sa place dans le musée de Sandervalia. Nous avons un projet d'un musée plus grand", a affirmé Bill de Sam.

MD

BCRG/DGASJ/DSJO/2022

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution de son programme budgétaire 2022, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) se propose d'acquérir, d'installer et d'intégrer de deux (2) boitiers de bande passante dans son réseau informatique.

Le financement est assuré sur les ressources propres de la B.C.R.G.

A cet effet, la Banque Centrale de la République de Guinée lance le présent appel d'offres ouvert et invite toutes les entreprises spécialisées dans ce domaine à y répondre en présentant leurs offres.

L'ensemble des prestations fera l'objet d'un (1) seul lot.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en langue française, pourra être obtenu auprès de la Direction de l'Immobilier et de l'Équipement de la B.C.R.G. contre **paiement par chèque barré émis à l'ordre de la BCRG d'une somme de GNF 1 000 000 (un million de Francs guinéens) non remboursable.**

Les offres devront être présentées en quatre **(4) exemplaires**, dont **un (1) original** et **trois (3) copies**, le tout rédigé en Français et misent dans une enveloppe anonyme et déposée au Secrétariat de la Direction de l'Immobilier et de l'Équipement (BCRG 2ème étage, porte N° 5) au plus tard le .....26 OCT 2022.....**avant 16 heures**, date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires demeureront engagés par leurs offres jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres.
Les offres seront ouvertes en séance publique le .....27 OCT 2022.....par la Commission de dépouillement de la Banque Centrale.

Les candidats devront strictement se conformer aux règlements d'appel d'offres joints au dossier sous peine de voir leur offre purement et simplement rejetée.

BCRG ■ GUINEE ■ BANQUE CENTRALE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE BCRG Le Gouverneur

LA BANQUE CENTRALE

BCRG/DGASJ/DSJO/2022

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution de son programme budgétaire 2022, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) se propose d'acquérir une solution informatisée pour la gestion du parc informatique et l'assistance aux utilisateurs finaux de la BCRG.

Le financement est assuré sur les ressources propres de la B.C.R.G.

A cet effet, la Banque Centrale de la République de Guinée lance le présent appel d'offres ouvert et invite toutes les entreprises spécialisées dans ce domaine à y répondre en présentant leurs offres.

Cet appel d'offres ouvert a pour objet l'acquisition d'une solution informatisée pour la gestion du parc informatique et l'assistance aux utilisateurs finaux de la BCRG.

L'ensemble des prestations fera l'objet d'un (1) seul lot.

La consultation est ouverte à toutes les sociétés spécialisées, immatriculées au Registre du Commerce et du Crédit mobilier, ayant au moins trois (3) ans d'expérience dans le domaine informatique.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en langue française, pourra être obtenu auprès de la Direction de l'Immobilier et de l'Équipement de la B.C.R.G. contre **paiement par chèque barré émis à l'ordre de la BCRG d'une somme de GNF 1 000 000 (un million de Francs guinéens) non remboursable.**

Les offres devront être présentées en quatre **(4) exemplaires**, dont **un (1) original** et **trois (3) copies**, le tout rédigé en Français et misent dans une enveloppe anonyme et déposée au Secrétariat de la Direction de l'Immobilier et de l'Équipement (BCRG 2ème étage, porte N° 5) au plus tard le .....26 OCT 2022.....**avant 16 heures**, date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires demeureront engagés par leurs offres jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres.
Les offres seront ouvertes en séance publique le .....27 OCT 2022.....par la Commission de dépouillement de la Banque Centrale.

Les candidats devront strictement se conformer aux règlements d'appel d'offres joints au dossier sous peine de voir leur offre purement et simplement rejetée.

BCRG ■ GUINEE ■ BANQUE CENTRALE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE BCRG Le Gouverneur

LA BANQUE CENTRALE

PRePEF
Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRE -UNIVERSITAIRE ET DE L'ALPHABETISATION (MEPU-A)

PROJET N° P167478
UNITE DE COORDINATION DU PROJET

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET
SELECTION DE FIRMES

Pays : Guinée

Clients : Le Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation représenté par le Projet pour les Résultats au préscolaire et l'Enseignement Fondamental (PRePEF)

Don : N° D4840-GN

Intitulé de la mission : LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU MEPU-A DANS L'EVALUATION DES ACQUIS DES APPRENTISSAGES.

No. de référence : GN-PREPEF-312895-CS-CQS

DEBUT : 26/09/2022 **FIN : 18/10/2022**

Le Gouvernement de la République de Guinée a préparé, en collaboration avec la Banque mondiale, le Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental (PRePEF). Ce projet, d'un montant de 36,1 millions de DTS (ou 50 millions de dollars équivalent) est financé par un don de l'Agence Internationale de Développement (AID). Le Projet a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « le recrutement d'un cabinet pour le renforcement des capacités du MEPU-A dans l'évaluation des acquis des apprentissages.) ».

Objectifs spécifiques de la mission :

Le cabinet devra de manière spécifique renforcer les capacités des cadres de l'INRAP, de la DNEPS, DNEF, DNESTG et SNEAA dans les domaines suivants :

- L'élaboration des outils (test de français et test de mathématiques) de collecte de données pour le niveau CE2 adaptés au model EGRA/EGMA ;
- L'élaboration des outils d'évaluation des acquis adaptés au préscolaire (MELQO) ;
- L'élaboration d'un questionnaire contextuel adapté aux élèves du CE2 et du préscolaire ;
- L'élaboration d'un questionnaire contextuel adapté aux enseignants du primaire et aux éducateurs du préscolaire ;
- L'élaboration des outils (test de français et test de mathématiques) pour enseignants du primaire et les moniteurs du préscolaire ;
- L'élaboration d'un questionnaire directeur ;
- La conception d'un dispositif d'évaluation des acquis des apprentissages intégrant le préscolaire ;
- La formation des cadres du MEPU-A à l'administration des outils de collecte ;
- La formation des cadres du MEPU-A à la supervision de la collecte, de la codification et de la saisie des données ;
- La Formation des cadres au rangement des instruments de collecte ;
- L'élaboration des consignes de codification des instruments (cahier élève, questionnaire enseignants et questionnaire directeur) ;
- L'élaboration des masques de saisie des instruments (cahier élève, questionnaire enseignants et questionnaire directeur) ;
- La construction des valeurs plausibles des scores (élèves et enseignants)
- L'élaboration d'un plan de tabulation et d'un plan de rédaction du rapport d'évaluation
- La finalisation du rapport d'évaluation des acquis.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : **aprepef@gmail.com/ procurementprepef@gmail.com**

1. Le Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation en collaboration avec l'Unité Nationale de Coordination du PRePEF invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution du Service (***documentation en langue française)***. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : ***(la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications professionnelles du candidat d'au moins 10 années d'expériences, une expertise d'au moins 4 ans en renforcement de capacités des personnels des ministères de l'éducation, des prestations assimilées, et avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires et disposer d'un personnel qualifié pour mener à bien les diverses tâches qui leurs reviennent dans le cadre de cette mission et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et les qualifications générales)***. Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.
2. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition Novembre 2020, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

   Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
3. Un cabinet sera sélectionné selon ***la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du consultant*** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI) », édition Novembre 2020.

   Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : Unité de gestion du Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental (PRePEF) sis à Kaporo cité, commune de Ratoma du **Lundi au Jeudi de 9 heures à 16 heures GMT et Vendredi de 9 heures à 13 heures GMT.**

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être rédigés en **langue Française** et déposées en **quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies** à l'adresse ci-dessous en personne au plus tard le

Mardi 18 Octobre 2022 **à 09 h 30 mn GMT.**

Unité de gestion du Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental sis au quartier Kaporo Cité, Commune de Ratoma, Téléphone:(+224) 610 10 60 49 /610 10 60 51 ou par mail : **aprepef@gmail.com/ procurementprepef@gmail.com**

Les offres seront ouvertes le même jour à l'adresse mentionnée ci-dessus à **10 heures 00 mn GMT**, en présence des représentants des cabinets/ Consultants qui souhaitent être présents.

Fait à

Le Coordonnateur

Coordonnateur National PRePEF Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental

Abdoulaye Bouguiatou KABA

CNT

Les conseillers nationaux adoptent deux importants textes de Loi

Réunis en session plénière ce vendredi 23 septembre 2022, les conseillers nationaux ont adopté à la majorité deux projets de textes de Loi portant sur la protection des victimes et témoins et autres personnes en situation de risques et celle portant sur l'aide juridictionnelle.







La première loi portant sur la protection des victimes et témoins et autres personnes en situation de risque a pour but de fixer les règles de protection de certaines catégories des personnes dont le rôle est déterminant au cours d'une procédure judiciaire.

Son adoption permettra sans doute à ces personnes de bénéficier des mesures de protection de l'Etat pour aider à la bonne marche et à la bonne administration de la justice et à lutter contre l'impunité en Guinée.

Et aux dires du rapporteur, Mory Dounoh : "ces catégories de personnes peuvent être des victimes, des témoins ou toutes autres personnes en situation de risque".

Selon le président du Conseil National de la Transition, Dr Dansa Kourouma le vote de ces textes entre dans le cadre du renforcement du cadre juridique des droits de l'homme en République de Guinée. Car, ils assurent une certaine égalité des citoyens devant la justice.

Visiblement satisfait, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Alphonse Charles Wright a remercié les Conseillers nationaux pour l'approbation des deux projets de Lois.

"Aujourd'hui, les honorables conseillers nationaux viennent de montrer aux yeux du monde entier que la République de Guinée doit être fière parce que cette fierté révèle un caractère particulier pour des démunis en République de Guinée qui, à un moment donné ne pouvait pas s'offrir des services des avocats parce que leur situation pécuniaire ne leur permettait pas", s'est réjoui le ministre.

Balla Yombouno

PRoPEF
Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRE -UNIVERSITAIRE ET DE L'ALPHABETISATION (MEPU-A)

PROJET N° P167478
UNITE DE COORDINATION DU PROJET

PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE L'ALPHABETISATION (MEPU-A)

Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental (PRePEF)

Intitulé : Recrutement d'un (e) Assistant (e) administratif (ve) au compte du PRePEF

Financement : IDA-D4840

Méthode de sélection : Sélection de Consultants individuels (CI).

Durée du contrat : Douze (12) mois

DETAIL DES RESULTATS DE L'EVALUATION

1- CONSULTANT RETENU:

N°	Nom de la Consultante retenue	Nationalité	Note obtenue	Classement
1	Foulématou CAMARA	Guinéenne	100	1ère

2- AUTRES CONSULTANTS EVALUES:

N°	Nom de la Consultante retenue	Nationalité	Note obtenue	Classement
1	Aïssata Bakary CAMARA	Guinéenne	50	2ème
2	Nantènin TRAORE	Guinéenne	40	3ème

Fait à Conakry, le 21 Septembre 2022

Le Coordonnateur

Coordonnateur National PRePEF

Abdoulaye Bouguiatou KABA

ASSEMBLEE GENERALE DU PUP

Ordre du jour, Merci mon Colonel Mamadi Doumbouya !

Au Parti de l'Unité et du Progrès (PUP), il a fallu que le Colonel Mamadi Doumbouya donne le nom de son enfant à l'ancien président Général Lansana Conté, pour que le parti se réveille.





Sur fond de reconnaissance, les membres du parti politique du président Conté se sont réunis ce samedi 24 septembre en assemblée générale, au siège du parti sis dans la commune de Dixinn. Chacun appréciant en ces termes le chef de l'Etat pour son geste.

L'honneur est revenu à Fodé Bangoura, de remercier au nom de tous les membres actifs du PUP, le président de la Transition.

Pour lui, ce geste témoigne l'amour et l'affection qu'il porte au feu Général Lansana Conté, premier militaire à prendre les rênes du pouvoir en République de Guinée.

« Personne n'a quémandé ce nom. C'est parce qu'il aime le Général Lansana Conté, qu'il lui a donné le nom de son enfant », dit-il avec joie en rajoutant sourire aux lèvres, ''notre homonyme Lansana Doumbouya''.

Plus loin, le surnommé Petit président a remercié le Colonel Mamadi Doumbouya pour tous les actes posés en faveur du feu Général Lansana Conté.»

Nous vous remercions pour cet acte et cette reconnaissance au bienfaiteur natif de Bouramayah », dit-il avant de laisser la place aux bénédictions des uns et des autres.

Mame Diallo

RETARD DU PROCÈS DU MASSACRE DU 28 SEPTEMBRE

Ousmane Gaoual parle d'un manque de volonté politique

Le porte-parole du gouvernement et mministre des Postes et Télécommunications, était l'invité de RFI ce lundi 26 septembre 2022.



Ousmane Gaoual s'est exprimé sur l'ouverture du procès du massacre du 28 septembre 2009. Selon lui, "l'Etat guinéen dans son histoire a [toujours] infligé des souffrances aux populations guinéennes". Interrogé sur les attentes du gouvernement à l'ouverture de ce procès, Ousmane Gaoual a déclaré qu'il attend que la vérité soit rétablie. "Le Gouvernement s'attend à plusieurs choses. D'abord, c'est pour que la justice puisse rétablir la vérité. Ensuite, que cela soit un élément qui va permettre de renforcer la mémoire collective. Parce que, lorsqu'un peuple partage comme ça dans l'émotion, des souffrances individuelles, cela peut contribuer aussi à renforcer les liens entre les acteurs", a-t-il affirmé.

S'exprimant sur le retard de la tenue de ce procès, le porte-parole du gouvernement accuse : "il y avait pas de volonté politique simplement. Il n'y avait pas de volonté de la part de ceux qui gouvernaient pour que la vérité soit sue. Peut-être que le procès peut expliquer en partie. Peut-être que les acteurs de ce massacre-là avaient les moyens d'agir sur les leviers de l'État pour que ce procès n'ait pas lieu. 13 ans se sont écoulés. On aurait pu faire ce procès, il y a très longtemps".

S'agissant de l'indemnisation, Ousmane Gaoual Diallo a déclaré que "la plupart des victimes sont des victimes de l'État. L'État guinéen à travers son histoire, a infligé des souffrances aux populations. Ce ne sont pas des conflits communautaires. C'est l'État guinéen. Donc, c'est à l'État d'assurer sa part de responsabilité en apportant des ressources. Mais aussi, en intégrant dans l'histoire collective, ces vérités que nous entendrons des procès et la pédagogie nécessaire pour que cela ne puisse plus se répéter dans notre pays".

En 2009, pour protester contre la candidature du capitaine Dadis, président de la transition à l'époque, les forces vives du pays, avaient appelé à un meeting au stade du 28 septembre. Cette manifestation s'est soldée par plus de 150 morts, de nombreux blessés, des disparus, selon un rapport de l'ONU.

Mohamed Dramé

COMMUNE URBAINE DE TOUGUE

Ça tremble encore dans la ville !

La commune urbaine de Tougué a connu ce vendredi 23 septembre 2022, un séisme qui a enregistré des effets sur de nombreuses résidences, a-t-on appris des autorités locales.

C'est précisément dans l'après-midi, aux environs de 14 heures que le tremblement de faible magnitude a provoqué la psychose dans la ville de Tougué. Laissant assez de fissures un peu partout. Et il a fallu attendre des heures pour que les répliques s'enchaînent. Cette fois dans plusieurs lieux tels que Kourala et Dioloki.

A souligner que ce phénomène naturel qui crée l'angoisse au sein de la population de Tougué n'est pas à sa première manifestation. Selon les autorités préfectorales en charge de la Géologie, « c'était le 15 août 2022 à 2h 47mn que ce phénomène a été ressenti pour la première fois ». Et de préciser que c'est la cinquième fois que la ville enregistre un séisme de façon répétée, à 14h 30mn puis à 15h 09mn.

Une situation qui ne laisse pas indifférent le premier responsable de la ville. Pour le Préfet, le Lieutenant-Colonel Mohamed Lamine Camara, il est important de prendre au sérieux ces manifestations de secousses terrestres pour éviter un quelconque désastre en République de Guinée. Bien qu'ils soient de faibles degrés, ces séismes constamment répétés ont été tout au long du week-end, l'objet de sujets à discussion dans les différentes rues de la localité.

Mame Diallo

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PMCR

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL - JUSTICE – SOLIDARITÉ

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET
SELECTION D'UN CONSULTANT
RECTIFICATIF

Relatif à la publication de l'avis à manifestation d'intérêt *N°21/CI/MAGEL/PMCR/2022*

Suite à la publication le **22 septembre 2022** de l'avis à sollicitation à manifestation d'intérêt (SMI) N°21/CI/MAGEL/PMCR/2022 relatif aux « Recrutement et prestations d'un cabinet pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de 313,624 km de pistes et de construction des infrastructures communautaires le long desdites pistes dans les préfectures de Boké et Coyah » paru sur les sites UNBD, communique224 et JAO ainsi dans le journal HOROYA, n**ous portons à la connaissance des candidats potentiels que suite aux commentaire de l'IDA sur la SMI, nous avons inséré l'objectif de mission ainsi que réduit à dix (10) points la notation du critère 3 d'évaluation des manifestations d'intérêt relatif à la Capacité technique et administrative du consultant**

Par conséquent, la sollicitation à la manifestation d'intérêt se présente comme suit :

PAYS : GUINEE

PROJET DE MOBILITE ET CONNECTIVITE RURALES (PMCR)

No de Prêt/Crédit/Don : **IDA-D4120**

Recrutement et prestations d'un cabinet pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de 313,624 km de pistes et de construction des infrastructures communautaires le long desdites pistes dans les préfectures de Boké et Coyah

No. de référence (selon le Plan de Passation des marchés): **GN-PMCR-294245-CS-QCBS**

La *République de Guinée* a reçu un financement à la Banque mondiale pour couvrir les coûts du Projet de Mobilité et de Connectivité Rurales (PMCR), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce *don* pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus aux adresses indiquées ci-dessous :

coordination.pmcrguinee@gmail.com , passation.pmcrguinee@gmail.com

L'objectif de la mission est d'assurer pour le compte du maitre d'ouvrage le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de 313,624 km de pistes rurales et de routes préfectorales ainsi que des travaux de construction des infrastructures communautaires (les forages et les magasins) le long desdites pistes dans les préfectures de Coyah et Boké.

L'Unité de Coordination du Projet de Mobilité et de Connectivité Rurales (PMCR) invite les consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères relatifs à la qualification et l'expérience sont les suivants :

Qualification du consultant : 100 points

1.1 Experience Générale : 20 points

Avoir au moins dix (10) ans d'expérience générale.

1.2 Experiences spécifiques: 70 points

Prouver qu'il possède des capacités professionnelles et une expérience avérée en Afrique subsaharienne pour avoir réalisé au cours des sept (7) dernières années :

(i) au moins trois (3) opérations de contrôle et de surveillance des travaux de réouvertures, d'entretien ou de réhabilitation en route de terre en utilisant l'approche par traitement des points critiques sur un linéaire cumulatif d'au moins 100 km et comprend au moins un des cas de travaux de construction et de réhabilitation d'ouvrages en béton armé (buses, dalots) ;

(ii) au moins deux (2) missions de contrôle et surveillance des travaux de constructions des infrastructures communautaires (magasins et forages) d'envergure.

Les preuves d'une telle expérience, (natures de la mission, pays, dates, administration responsable, attestation, etc.) devront être fournies.

1.3 Capacité technique et administrative du consultant : 10 points

Documents administratifs justifiant de l'existence juridique du cabinet et l'organisation du cabinet.

N.B : Conformément au Paragraphe 7.f de l'annexe XII du Règlement des passations des marches définies pour les Emprunteurs de la Banque mondiale Première Publication – Juillet 2016 ; Seconde Edition – Novembre 2017 ; Troisième Edition – Juillet 2018 ; Quatrième Edition – Novembre 2020 : au stade AMI : « La Présélection se fonde en principe sur les critères suivants : les activités principales, le nombre d'années d'exercice, l'expérience voulue, la capacité technique et administrative des entreprises. Le personnel clé n'est pas évaluer à ce stade » de la constitution de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017 et aout 2018, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d'intérêts dans le cadre des Services objet de la présente Sollicitation de manifestation d'intérêt (*informations sur le conflit d'intérêt spécifique à la mission conformément au paragraphe 3.17 du Règlement, si applicable)* :

Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients. Ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur. Sans préjudice du caractère général de ces dispositions. Les consultants ne peuvent être engagées dans les circonstances énoncées ci-après :

b. Aucune entreprise engagée par l'emprunteur pour fournir des services de consultants pour la préparation ou l'exécution d'un contrat (ni aucune entreprise affiliée qui la contrôle directement ou indirectement, qu'elle contrôle elle-même ou qui est placée sous un contrôle commun) n'est admise ultérieurement à livrer des Fournitures, réaliser des Travaux ou des Fournir des services Autres que des Services de consultants consécutifs ou directement liés auxdits Services de Consultants. Cette disposition ne s'applique pas aux diverses entreprises (consultants, entrepreneurs ou fournisseurs) qui, collectivement, s'acquittent des obligations de l'adjudicataire d'un marché clés en main ou d'un marché de conception-construction.

c. *Aucun Consultant (y compris le personnel et les sous-consultants à son service) ni aucun prestataire affilé (qui le contrôle directement ou indirectement, qu'il contrôle lui6même ou qui est place sous un contrôle commun) ne peut être engagé pour une mission qui, par sa nature, crée s missions*

d. Les Consultants (y compris les experts, le personnel et les sous-consultants à leur service) qui ont une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l'emprunteur, de l'organisme de l'exécution du projet, d'un bénéficiaire d'une fraction du financement de la Banque ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment :

- *de la préparation des termes de référence de la mission ;*

- *du processus de sélection pour le contrat ; ou*

- *de la supervision du contrat, ne peuvent être attributaires d'un contrat, sauf s le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une maniéré que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat.*

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Basée sur la Qualité et Coût (SBQC)** telle que décrite à la Section VII du Règlement des passations des marches définies pour les Emprunteurs de la Banque mondiale Première Publication – Juillet 2016 ; Seconde Edition – Novembre 2017 ; Troisième Edition – Juillet 2018 ; Quatrième Edition – Novembre 2020.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : D*u lundi au vendredi* à Immeuble Kalinko, Bloc A, 4ème étage, appartement B2, Quartier Cité Ministérielle, Corniche nord Commune : Dixinn de *9 heures à 16h30. Passation de marchés : +224 625 65 68 79*

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées par courrier électronique passation.pmcrguinee@gmail.com au plus tard le 10 octobre 2022 à 16h00 (heure locale). *L'objet de l'email doit porter la mention* **: N°21/CI/MAGEL/PMCR/2022** *«* **Recrutement et prestations d'un cabinet pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de 313,624 km de pistes et de construction des infrastructures communautaires le long desdites pistes dans les préfectures de Boké et Coyah***».*

Les gros fichiers peuvent être transmis par lien : google drive, we transfer, etc. à

l'Unité de Coordination du Projet de Mobilité et de Connectivité Rurales (PMCR)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PMCR

Tél : *+224 622 549955*

Fait à Conakry, le 21 septembre 2022

MAGEL - PMCR Le Coordonnateur République de Guinée

Mamadi KABA

Coordonnateur du PMCR

Société de Gestion et d'Exploitation de SOUAPITI (SOGES)

Adresse : Immeuble Konkouré et Trois Gorges, Camayenne, Dixinne BP 163 Conakry, République de Guinée

DIRECTION GENERALE

Termes de Référence

Acquisition de mobilier de bureau

Elaboration	Approbation		
Section Logistique et Achats	Directeur Financier	Directeur Général Adjoint	Directeur Général
Mohamed Cheick **BANGOURA**	Foromo Denis **SAGNO** 21/09/22	Amadou **DIALLO**	Li **JIANZHONG** 22/9-2022

1. Contexte et Justification :

La Guinée a saisi l'opportunité historique de réalisation de l'Aménagement Hydroélectrique de Souapiti, Cette opportunité s'est appuyée sur le succès majeur du Projet Kaléta. Après la phase de construction, une nouvelle équipe a été mise en place pour la phase d'exploitation qui a commencé depuis le 1er janvier 2021.
Conformément aux recommandations du Conseil d'Administration, la SOGES a décidé de s'équiper en matériel informatique et mobilier de bureau pour son fonctionnement.

2. Objectif général

L'acquisition de mobilier de bureau pour le compte de la SOGES.

3. Objectifs spécifiques

- Acquérir le mobilier selon les caractéristiques des termes de référence ;
- Procéder à la livraison selon le planning validé par la SOGES.

4. Attributions de la SOGES

- Mettre à disposition du prestataire les données ;
- Valider les échantillons et le planning d'acquisition et de livraison ;
- Superviser le déroulement de la prestation ;
- Valider le rapport final de prestation.

5. Attributions du prestataire

Le prestataire aura à conduire les tâches ci-après :
- Acquisition du mobilier répondant aux exigences dudit TDR ;
- Livraison du mobilier ;
- Installation de l'acquisition.

6. Livrables et échéances

Le prestataire devra impérativement exécuter chaque livrable avant de passer à l'étape suivante :

Livrables	Dates
1. Echantillons avec le planning de livraison	Avant la signature du contrat
2. Livraison du mobilier	plus tard 3jours après la signature du contrat
3. Installation de l'acquisition	l'installation se fera parallèlement avec la livraison

7. Durée de la prestation

La durée totale de la prestation est estimée à 7 jours ouvrables s'étalant à compter de la signature du contrat. La bonne exécution de la mission se mesurera à travers la livraison à temps du mobilier conformément aux termes de référence.

8. Liste et quantité

Désignation	Type	Quantité
Bureau	Bureau avec retour	05
Armoire	métallique haute 2 portes	05
Fauteuils	Haut dossier roulant	09
	visiteur	09
	Salon	01

9. Caractéristiques

Bureau

Désignation	Référence
Type	Industriel
Modèle	Bureau rectangulaire
Longueur	1.7 m
Hauteur	80 cm
Epaisseur	30 mm

Armoire

Désignation	Référence
Type	Métallique
Longueur	2 m
Hauteur	1.8 m
Epaisseur	10 mm
Nombre de module de rangement	4

Salon

Désignation	Référence
Type	En tissu ou en cuir
Hauteur d'assise	40 cm
Détail	Le salon sera livré avec une table basse

10. Profil du prestataire

Pour être éligible dans le cadre de la présente sollicitation, le prestataire doit :

- Être une Entreprise en règle avec le droit guinéen mais aussi avec les impôts ;
- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de fourniture de mobilier de bureau ;
- Capitaliser un minimum de trois (3) ans d'expérience dans la fourniture de mobilier de bureau ;
- Disposer de ressources nécessaires pour la prestation.

11. Soumission de candidature

Les prestataires intéressés sont priés de faire parvenir leur dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- **Dossier Administratif**
  - Lettre d'intérêt ;
  - RCCM et Code NIF à jour.
- **Offre technique**
  - Les caractéristiques des équipements ;
  - Un planning de livraison ;
  - La période de garantie.
- **Offre financière**
  - L'offre financière doit être en monnaie locale (GNF) et en cohérence avec les caractéristiques du mobilier ;
  - Une proposition financière détaillée : quantité, coût unitaire, coût total des produits.
- **Caution de soumission**
  - Payer la caution de la soumission ;
  - Le prix d'achat du cahier de charge est fixé à Deux Millions de Francs Guinéens (2.000.000 GNF), non remboursable.

Les propositions techniques et financières devront être envoyées à l'adresse offres@soges-sa.com ou Immeuble Konkouré et Trois Gorges (Camayenne, Dixinne BP 163) au plus tard le vendredi 07 Octobre 2022 à 17h00 avec la mention : « Acquisition de mobilier de bureau »

Société de Gestion et d'Exploitation de SOUAPITI (SOGES)

Adresse : Immeuble Konkouré et Trois Gorges, Camayenne, Dixinne BP 163 Conakry, République de Guinée

DIRECTION GENERALE

Termes de Référence

Acquisition de matériel informatique

Elaboration	Approbation		
Section Logistique et Achats	Directeur Financier	Directeur Général Adjoint	Directeur Général
Mohamed Cheick **BANGOURA**	Foromo Denis **SAGNO**	Amadou **DIALLO**	Li **JIANZHONG**

1. Contexte et Justification :

La Guinée a saisi l'opportunité historique de réalisation de l'Aménagement Hydroélectrique de Souapiti, Cette opportunité s'est appuyée sur le succès majeur du Projet Kaléta. Après la phase de construction, une nouvelle équipe a été mise en place pour la phase d'exploitation qui a commencé depuis le 1er janvier 2021.
Conformément aux recommandations du Conseil d'Administration, la SOGES a décidé de s'équiper en matériel informatique et mobilier de bureau pour son fonctionnement.

2. Objectif général

L'acquisition de matériel informatique pour le compte de la SOGES.

3. Objectifs spécifiques

- Acquérir le matériel selon les caractéristiques des termes de référence ;
- Procéder à la livraison selon le planning validé par la SOGES.

4. Attributions de la SOGES

- Mettre à disposition du prestataire les données ;
- Valider les échantillons et le planning d'acquisition et de livraison ;
- Superviser le déroulement de la prestation ;
- Valider le rapport final de prestation.

5. Attributions du prestataire

Le prestataire aura à conduire les tâches ci-après :

- Acquisition du matériel répondant aux exigences dudit TDR ;
- Livraison du matériel ;
- Installation de l'acquisition.

6. Livrables et échéances

Le prestataire devra impérativement exécuter chaque livrable avant de passer à l'étape suivante :

Livrables	Dates
1. Echantillons avec le planning de livraison	Avant la signature du contrat
2. Livraison du matériel	plus tard 3 jours ouvrables après la signature du contrat
3. Installation de l'acquisition	l'installation se fera parallèlement avec la livraison

7. Durée de la prestation

La durée totale de la prestation est estimée à 7 jours ouvrables s'étalant à compter de la signature du contrat. La bonne exécution de la mission se mesurera à travers la livraison à temps du matériel conformément aux termes de référence.

8. Liste et quantité

Désignation	Quantité
Desktop	04
Laptop	05
Imprimante	06
Onduleur	04
Photocopieuse	01

9. Caractéristiques

Desktop

Désignation	Référence
Marque	Apple / Dell / HP / Lenovo
Processeur	Intel i9
Mémoire RAM	32 Go
Capacité du disque dur	1 To SSD
Type clavier	USB / sans fil (azerty)
Type souris	USB / sans fil
Ecran	21 pouces
Version Système d'Exploitation	Windows 10

Laptop

Désignation	Référence
Marque	Apple / Dell / HP / Lenovo
Processeur	Intel i9
Mémoire RAM	32 Go
Capacité du disque dur	1 To SSD
Type clavier	USB azerty
Type souris	USB / sans fil
Ecran	14 pouces
Version Système d'Exploitation	Windows 10

Imprimante

Désignation	Référence
Marque	HP / Canon / Epson
Type d'imprimante	Wifi laser – en couleur et multifonction
Taille de support	Format A4/Legal
Capacité d'impression minimale par recharge	3000 en noir-blanc et 2000 en couleur

Onduleur

Désignation	Référence
Marque	APC / Mercury / UPS
Sortie prise	4 prises

Photocopieuse

Désignation	Référence
Marque	HP / Canon / Epson
Type	Numérique, couleur – multifonctions (format A4)
Capacité d'impression minimale par recharge	10 000 copies

10. Profil du prestataire

Pour être éligible dans le cadre de la présente sollicitation, le prestataire doit :

- Être une Entreprise en règle avec le droit guinéen mais aussi avec les impôts ;
- Être une entreprise spécialisée dans le domaine informatique ;
- Capitaliser un minimum de trois (3) ans d'expérience dans la fourniture de matériel informatique ;
- Disposer de ressources nécessaires pour la prestation.

11. Soumission de candidature

Les prestataires intéressés sont priés de faire parvenir leur dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- **Dossier administratif**
  - Lettre d'intérêt ;
  - RCCM et Code NIF à jour.
- **Offre technique**
  - Les caractéristiques du matériel ;
  - Un planning de livraison ;
  - La période de garantie.
- **Offre financière**
  - L'offre financière doit être en monnaie locale (GNF) et en cohérence avec les caractéristiques du matériel ;
  - Une proposition financière détaillée : quantité, coût unitaire, coût total des produits.
- **Caution de soumission**
  - Payer la caution de la soumission ;
  - Le prix d'achat du cahier de charge est fixé à Deux Millions de Francs Guinéens (2.000.000 GNF), non remboursable.

Les propositions techniques et financières devront être envoyées à l'adresse offres@soges-sa.com ou Immeuble Konkouré et Trois Gorges (Camayenne, Dixinne BP 163) au plus tard le vendredi 07 Octobre 2022 à 17h00 avec la mention : « Acquisition de matériel informatique ».

cyanmagentajaunenoir



CNRD

Comité National du Rassemblement
pour le Développement

1an

HOROYA
Quotidien national